

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Membres de l'Inspection de l'Enseignement fondamental de la Communauté française ;
- Aux Membres de l'Inspection de la Communauté française pour l'enseignement fondamental subventionné ;
- Aux Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires organisées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires subventionnées par la Communauté ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires libres subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux vérificateurs de l'Enseignement fondamental ;

Pour information :

- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux associations de parents ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française

Circulaire n° 37

OBJET : facilitation et simplification des tâches administratives des directeurs de l'enseignement fondamental ordinaire

Depuis quelques mois, la Commission de facilitation et de simplification des tâches administratives des directeurs de l'enseignement fondamental ordinaire a été installée. Comme son nom l'indique, cette Commission a pour objectif essentiel d'alléger le travail administratif des directrices et directeurs d'écoles afin de permettre à ces derniers de se focaliser davantage encore sur leur mission d'animation pédagogique et de gestion des ressources humaines.

En collaboration avec l'Administration, la Commission a opté pour une formulation plus simple des différentes adresses administratives. J'ai le plaisir de vous les notifier en annexe.

En outre, je vous signale que, depuis le 17 janvier dernier, les circulaires émanant de mon Cabinet peuvent être consultées à la rubrique « *Structures de l'enseignement* » à la page « *Textes – Circulaires* », sur le site de la Communauté française à l'adresse www.agers.cfwb.be .

Vous trouverez également sur ce site un premier aperçu d'un catalogue en ligne dans le domaine de la formation continuée à la rubrique « Les acteurs de l'enseignement », à la page « Les enseignants ». Ces pages seront amenées à être étoffées dans les mois qui viennent. Vous aurez donc une vision complète des propositions de formation continuée et de formation complémentaire pour l'enseignement fondamental ordinaire.

Dans les mois qui suivent, je serai en mesure de vous présenter d'autres résultats issus des travaux de cette commission.

Je remercie, dès à présent, chacune et chacun de l'attention qu'ils apporteront à la présente.

Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental,
de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

Jean-Marc NOLLET

1. En ce qui concerne les courriers à adresser à des Directions générales ou Services généraux faisant partie de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (A.G.E.R.S.)

1.1. pour la Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Monsieur Jacky LEROY
Directeur général
boulevard Pachéco 19 – Bte 0
1010 Bruxelles

1.2. pour le Service général des Affaires générales, de la Recherche en éducation et du Pilotage de l'enseignement interréseaux

Madame Martine HERPHELIN
Directrice générale adjointe
rue Belliard 9/13
1040 Bruxelles


1.3. pour le Service général des Affaires pédagogiques, de la Recherche en éducation et du Pilotage de l'enseignement organisé par la Communauté française

Monsieur Jean STEENSELS
Directeur général adjoint
rue du Commerce 68A
1000 Bruxelles


2. En ce qui concerne les courriers à adresser à l'Administration générale des personnels de l'Enseignement -A.G.P.E.

2.1. pour les services concernant tous les réseaux

A.G.P.E. - Cellule «A.C.S »
Local 3^E331
boulevard Léopold II 44
1080 Bruxelles

 02/413.34.51

A.G.P.E. - Cellule «P.T.P. »
Local 3^E331
boulevard Léopold II 44
1080 Bruxelles

 02/413.34.51

N.B. : chaque direction déconcentrée gère ses propres dossiers D+

2.2. pour la direction générale **des personnels de l'enseignement de la Communauté française**

Monsieur Félicien DE LAET
Directeur général
3^{ème} étage – Bloc E
boulevard Léopold II 44
1080 Bruxelles

2.2.1. pour le Service général des statuts et de la carrière des personnels de l'enseignement de la Communauté française

2.2.1.1. pour la Direction des statuts

Monsieur José COLSON
Local 3^E318
boulevard Léopold II 44
1080 Bruxelles

☎ 02/413.39.44

2.2.1.2. pour la Direction des personnels

Monsieur Georges DECLERCQ
Local 3^E325
boulevard Léopold II 44
1080 Bruxelles

☎ 02/413.39. 36

2.2.1.3. pour la Direction de coordination

Monsieur Bernard GORET
Local 6^E610
boulevard Léopold II 44
1080 Bruxelles

☎ 02/413.38.37

2.2.1.4. pour les Directions provinciales :

HAINAUT

Monsieur Jean-Luc VANLERBERGHE
2^{ème} étage
avenue des Alliés, 2
6000 CHARLEROI

☎ 071/53.27.22

LIEGE

Madame Emmanuelle WINDELS
2^{ème} étage
rue d'Ougrée 65
4031 ANGLEUR

☎ 04/364.14.09

NAMUR

Monsieur Michel FINOULST
1^{er} étage
avenue Gouverneur Bovesse 74
5100 JAMBES

☎ 081/33.00.61

BRABANT WALLON

Monsieur Claude HUBERT
rue Emile Vandervelde 3
1400 NIVELLES

☎ 067/88.81.70

BRUXELLES

Madame Colette DUPONT
rue du Commerce 68 a
1040 BRUXELLES

☎ 02/500.48.22

Luxembourg

Madame Colette DUPONT
rue du Commerce 68 a
1040 BRUXELLES

☎ 02/500.48.22

2.2.1.5. pour les dérogations de nationalité :

A.G.P.E. – Cellule « Dérogation de
nationalité »
Local 3^E322
boulevard Léopold II 44
1080 BRUXELLES

☎ 02/413.39.39

2.2.1.6. pour les dérogations linguistiques :

A.G.P.E. – Cellule « Dérogation linguistique »
Local 3^E322
boulevard Léopold II 44
1080 BRUXELLES

☎ 02/413.39.39

2.3. pour la direction générale **des personnels de l'enseignement subventionné**

Monsieur Roland GAINAGE
Directeur général
2^{ème} étage – Bloc E
boulevard Léopold II 44
1080 Bruxelles
☎ 02/413.40.86

2.3.1. pour le Service général de la gestion des personnels de l'enseignement subventionné

2.3.1.1. pour les directions déconcentrées

BRUXELLES

Madame Nicole WAMBE
Local 1^E118
boulevard Léopold II 44
1080 BRUXELLES

☎ 02/413.34.71

HAINAUT

Monsieur Claude PRIVE
rue du Chemin de Fer 433
7000 MONS

☎ 065/38.43.06

LIEGE

Madame Viviane LAMBERTS
1^{ER} étage
rue d'Ougrée 65
4031 ANGLEUR

☎ 04/364.13.26

NAMUR

Madame Monique LAMOULINE
3^{ème} étage
avenue Gouverneur Bovesse 41
5100 JAMBES

☎ 081/33.00.61 – Ext. 30

BRABANT WALLON

Monsieur Claude DEMUYTER
rue Emile Vandervelde 3
1400 NIVELLES

☎ 067/88.81.89

LUXEMBOURG

Monsieur Pierre HILBERT
avenue Tesch 61
6700 ARLON

☎ 063/22.05.66

2.3.1.2. pour les titres « B » :

A.G.P.E. – Cellule « Titre B »
Local 2^E218
boulevard Léopold II 44
1080 BRUXELLES

☎ 02/413.25.74

2.3.1.3. pour les dérogations de nationalité :

A.G.P.E. – Cellule « Dérogation de
nationalité »
Local 2^E218
boulevard Léopold II 44
1080 BRUXELLES

☎ 02/413.25.74

2.3.1.4. pour les dérogations linguistiques :

A.G.P.E.– Cellule « Dérogation linguistique »
Local 2^E218
boulevard Léopold II 44
1080 BRUXELLES

☎ 02/413.25.74